

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS379/7
8 février 2011

(11-0633)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – DROITS ANTIDUMPING ET DROITS COMPENSATEURS DÉFINITIFS VISANT CERTAINS PRODUITS EN PROVENANCE DE CHINE

Communication présentée par les États-Unis et la Chine

La communication ci-après, datée du 17 décembre 2010 et adressée par la délégation des États-Unis et la délégation de la Chine au Président de la section de l'Organe d'appel connaissant du présent différend et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée à la demande de ces délégations.

Avant que la procédure d'appel concernant le différend susmentionné ne soit engagée, le Secrétariat de l'Organe d'appel a demandé à rencontrer les États-Unis et la Chine pour discuter des problèmes de calendrier en cas d'appel. Le Secrétariat a informé les parties que l'Organe d'appel estimait qu'il ne pourrait pas présenter son rapport dans le délai de 90 jours prescrit par l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* ("Mémoire d'accord"). Compte tenu de la difficulté de l'appel actuellement examiné par l'Organe d'appel et du grand nombre de questions complexes qu'un appel concernant le présent différend serait susceptible de poser, les États-Unis et la Chine sont convenus de proroger de dix jours le délai de 90 jours imparti à l'Organe d'appel pour achever son rapport, soit jusqu'au 11 mars 2011.

Au cours de ces discussions, il a été jugé utile que les parties confirment par écrit que chacune d'elles considérerait un rapport de l'Organe d'appel dans cette procédure, publié le 11 mars 2011 au plus tard, comme étant un rapport de l'Organe d'appel distribué conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord*. En conséquence, les États-Unis et la Chine confirment par la présente que chacun d'eux considérera un rapport de l'Organe d'appel dans cette procédure, publié le 11 mars 2011, comme étant un rapport de l'Organe d'appel distribué conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord*.

S.E. M. Michael Punke
Ambassadeur
Mission permanente des États-Unis

S.E. M. Sun Zhenyu
Ambassadeur
Mission permanente de la Chine
